



Nous avons la chance de compter sur notre territoire des paysages à couper le souffle et un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Pour les protéger et les valoriser, parce que c'est là notre responsabilité, nous avons aussi la chance de compter sur des habitants, des écoles, des collectivités, des associations, des agriculteurs ou encore des acteurs économiques impliqués.

Les équipes et les élus du Parc se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022, rythmée par les missions sur lesquelles, je l'espère, nous continuerons d'avancer ensemble !

Amélie Caro,
Présidente du Parc naturel régional d'Armorique



Retrouvez les actions du Parc
» en flashant le QR code
» en consultant le site www.pnr-armorique.fr
» en suivant notre page Facebook

PROTÉGER

Landes et tourbières, prés salés & bancs de maërl, forêts & bocages... Les patrimoines naturels de notre territoire sont remarquables, ils nous rendent de nombreux services et pourtant ils sont menacés. Il nous faut continuer à agir, ensemble, et sans attendre.

EXPÉRIMENTER

Encourager l'agro-pastoralisme et la fauche des landes, permettre aux éleveurs de tester leur projet... Relever les défis liés à la protection et à la valorisation du territoire implique d'imaginer ensemble des modes d'action innovants en nous appuyant, aussi, sur certaines pratiques d'autrefois.

SENSIBILISER

Habitants d'un jour ou de toujours, scolaires, acteurs économiques... Parce que l'on protège mieux ce que l'on connaît, il est nécessaire d'informer davantage et d'associer tous les publics qui vivent ou évoluent sur notre territoire.

ACCOMPAGNER

Producteurs, éleveurs, hébergeurs, artisans, guides, musées... Concilier protection de l'environnement et développement économique & social est au cœur de notre action : pour cela, il est indispensable de soutenir les acteurs engagés, comme les 50 professionnels adhérents à la marque "Valeurs Parc", qui font vivre le territoire et contribuent à améliorer notre cadre de vie.

AMÉNAGER

Revitaliser les centres-bourgs, encourager les modes de mobilité douce, soutenir un tourisme durable... L'aménagement du territoire se joue à bien des niveaux et occupe une place centrale dans la charte du Parc qui est co-construite avec les acteurs locaux, et d'ailleurs en cours de renouvellement pour la période 2025 - 2040.

MESURER

Quelles sont les attentes des habitants ? De quoi les acteurs ont-ils besoin pour contribuer davantage au développement durable du territoire ? Dans un monde qui change rapidement, notre action collective doit sans cesse être ajustée et évaluée pour être la plus efficace possible.